

## ASSEMBLEE DU PAYS TARENDAISE VANOISE (APTV)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Compétence particulière liée aux risques majeurs      | <input checked="" type="checkbox"/> Soutien PCS |
| <input checked="" type="checkbox"/> Connaissance risques majeurs, études, .... | <input type="checkbox"/> Système d'alerte       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Information / sensibilisation / formation  | <input type="checkbox"/> Autre(s)               |
| <input type="checkbox"/> PICS ou organisation spécifique                       |   |

## DESRIPTIF DE LA STRUCTURE

[www.tarentaise-vanoise.fr](http://www.tarentaise-vanoise.fr)

**Date de création :** 4/03/2005

**Nombre de communes :** 43 communes

**Nombre d'habitants sur le territoire :** 50 000 et 56 000 habitants (+ 350 000 lits touristiques)

**Taille des communes :** Moins de 500 habitants à 7700 (Bourg Saint Maurice)

**A savoir :** l'APTV est un syndicat mixte à l'échelle des 43 communes. Il se compose de collectivités locales de niveaux différents : communes, communautés de communes et département.

## PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

### Evénements majeurs ayant touchés le territoire de la structure :

10/02/1970 : Avalanches Val d'Isère 39 victimes

22/12/1991 : Avalanche La Plagne 3 appartements ensevelis, 1 mort

25/02/1995 : Avalanche hameau des Lanches Peisey Nancroix : destruction de 8 chalets, 12 personnes ensevelies mais secourues

24/07/1996 : Laves torrentielles de l'Arbonne Bourg Saint Maurice : 300 000 m<sup>3</sup> de matériaux, destructions d'infrastructures, 23 millions de francs de dégâts

10/08/2003 : Feu de forêt Champagny en Vanoise

Fin 02/2006 à 14/04/2006 : Pollution de l'eau de consommation Landry Peisey Nancroix Bourg Saint Maurice (station des Arcs et de Peisey Vallandry)

### Les missions de l'APTV :

Les crues observées sur les cours d'eau savoyards durant la dernière décennie ont rappelé la vulnérabilité des vallées alpines au risque de crue. Cette vulnérabilité est liée d'une part à la forte activité torrentielle de l'Isère qui reçoivent des torrents affluents parmi les plus dangereux d'Europe, et d'autre part à la configuration des fonds de vallée encaissés et fortement aménagés.

En septembre 2005, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, soutenue par le Département de la Savoie, a décidé de relancer sa candidature au plan de lutte contre les inondations (PAPI) pour le bassin versant de l'Isère dans la Vallée de la Tarentaise.

Les missions de l'APTV sont notamment de :

- Animer un contrat de rivière
- Porter un PAPI

**Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :**

Une personne chargée de mission Risques Majeurs PCS DICRIM recrutée dans le cadre du PAPI 1

Une animatrice du contrat de rivière et du PAPI

**A savoir** : Risque localisé – foyers de risque

## **THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS**

**Connaissance des risques :**

- Etudes d'intérêt général sur le bassin versant

L'étude sur la gestion du transport solide a permis d'éclaircir la situation sur les flux sédimentaires en lien avec les risques d'inondations sur les secteurs à enjeux et l'état des milieux aquatiques.

**Information / sensibilisation / formation :**

- Mise en place des Documents d'Information Communaux sur les risques Majeurs
- Réunions publiques d'informations

**Alerte :**

**A savoir** : des dispositifs de vigilance « crue torrentielle » sont mis en place ou sont en cours de réflexion sur certaines communes ou affluent

**Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :**

- Assistance dans l'élaboration des PCS multirisques. Animation des groupes de travail, Aide méthodologique.
- Cette action est réalisée en régie par un chargé de mission.

## **ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE**

Néant

## **ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS**

- Finaliser les PCS
- Réaliser les DICRIM
- Réaliser des exercices d'état major
- Réaliser une exposition itinérante sur les risques majeurs en Tarentaise

- PAPI 2 (2009-2013)

Le second projet de PAPI proposé en Tarentaise se focalise principalement sur les secteurs où les enjeux ont été identifiés comme les plus importants dans le PAPI 1.

Trois objectifs principaux :

A°) Éviter dans le bassin versant tout risque d'aggravation des crues, voire limiter ce risque ponctuellement, si cela est possible, et retrouver une gestion des cours d'eau et de leurs zones humides associées plus respectueuse de leur fonctionnement naturel.

B°) Réduire les conséquences liées aux crues dans les secteurs à forts enjeux par des mesures de prévention et/ou de protection.

C°) Favoriser les conditions d'un développement durable des communes en intégrant mieux les risques naturels liés à l'eau à l'aménagement du territoire.

L'objectif d'améliorer la connaissance des risques reste de mise notamment sur des besoins qui n'auraient pas été identifiés en 2006 ou pour finir les actions engagées dans le PAPI 1 tels les atlas des zones inondables ou les Plans de Prévention des Risques.

## **CONTACT**

**NOM et prénom :** VIBERT Océane

**Service/Direction de rattachement :** APTV

**Fonction :** Chargé de mission PCS + DICRIM

**Coordonnées mail :** [oceane.vibert@tarentaise-vanoise.fr](mailto:oceane.vibert@tarentaise-vanoise.fr)

**Coordonnées téléphoniques :** 04 79 24 00 10

## **CONTACT**

**NOM et prénom :** CHIREZ Virginie

**Service/Direction de rattachement :** APTV

**Fonction :** Animatrice du contrat de rivière et du PAPI

**Coordonnées mail :** [virginie.chirez@tarentaise-vanoise.fr](mailto:virginie.chirez@tarentaise-vanoise.fr)

**Coordonnées téléphoniques :** 04 79 24 00 10

**Date de recueil des informations :** 02 2009